

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur le directeur général des Postes, 31 mars 1863

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (464r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur le directeur général des Postes, 31 mars 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42156>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mars 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Administration des postes \(France\)](#)

Lieu de destination Paris

# Description

Résumé Godin explique au directeur général des postes qu'il envoie 20 000 circulaires, tarifs, albums et lithographies à ses clients chaque année, et qu'un certain nombre n'arrivent pas à destination. Il lui signale le cas du détournement d'un album par un facteur de Brionne (Eure), Gustave Mabon. Godin demande à ce que le facteur soit réprimandé.

Notes La lettre n'est pas de la main de Godin

## Mots-clés

[Conflit](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Publicité](#)

Personnes citées [Mabon, Gustave](#)

Lieux cités [Brionne \(Eure\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Quinze 21 Mars 1863

<sup>46.1</sup>  
A Monsieur le Directeur Général des Postes  
à Paris

Monsieur

Les besoins de mon industrie me font abuser annuellement  
à ma clientèle vingt mille circulaires, timbres, albums &  
lithographies. Un nombre assez grand de destinataires  
ne reçoit pas mes envois, ce qui nuit à mes intérêts.

J'attribue naturellement aux mouvements multiples de  
votre administration les fausses directions qui peuvent  
se produire & je répète, en duplicité, les avis qu'il n'y  
ne sont point parvenus. Aujourd'hui il me  
est possible de vous signaler le détournement d'un album,  
commis au préjudice d'un de mes clients & au mien,  
par le sieur Gustave Malon, facteur de ville, à la  
Direction de Brionne (Eure). La lettre incluse de  
ce fonctionnaire vous convaincra que les renseignements  
qu'il possède & la suscription de sa demande prouvent  
qu'il a détourné l'un de mes récents envois.

En vous signalant ce fait, je suis persuadé qu'il  
attirera sur son auteur une réprimande sévère & que  
vous pourrez diminuer le nombre des faits de la sorte  
dont l'industrie & le commerce ont à souffrir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général,  
mes très humbles salutations.

Godin